



MUNICIPALITÉ  
SAINT-SIMON-LES-MINES

Projet de prolongement de l'autoroute 73,  
Robert-Cliche, entre Beauceville et  
Saint-Georges  
Beauceville et Saint-Georges 6211-06-111

Une session spéciale du conseil municipal de Saint-Simon-les-Mines tenue le 14-11-2006 à 19h30, à l'édifice municipal, salle du conseil était présent :

Monsieur le Conseiller Stéphane Raby  
Monsieur le Conseiller Claude Lessard  
Madame la Conseillère Chantal Samson  
Monsieur le Conseiller Georges-Aimé Poulin  
Madame la Conseillère Christine Caron

Sous la présidence de Monsieur Martin Busque maire  
Madame Francine Poulin secrétaire-trésorière était présente

Lors des audiences du Bape tenue à St Georges les 7, 8 et 9 novembre dernier sur le projet de prolongement de l'autoroute 73, la ville de Beauceville a présenté un mémoire proposant des modifications au projet initialement présenté. Ces modifications ont un impact direct sur le réseau routier de la municipalité de Saint-Simon-les-Mines.

Considérant la demande de Beauceville de faire reconnaître le rang Saint-Charles, de la route du Golf à la route Fraser, comme étant une voie de service ;

Considérant que le rang Saint-Charles traverse et est sous la juridiction du territoire de la municipalité de Saint-Simon-les-Mines des limites de Beauceville jusqu'aux limites de Notre Dame des Pins ;

Considérant la possibilité d'une réponse favorable à la demande de Beauceville, nous, de la municipalité de Saint-Simon-les-Mines, vous demandons de prendre en considération les éléments suivants :

- L'augmentation du débit de circulation entre la route Fraser et la proximité de la future bretelle d'accès à l'autoroute,
- L'augmentation du trafic lourd,
- L'infrastructure actuelle inadéquate pour répondre à ces besoins,
- L'augmentation des coûts d'entretien de ce rang qui sont entièrement à la charge de la municipalité,

En conséquence, il est proposé par Monsieur Claude Lessard, secondé par Monsieur Stéphane Raby et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Simon-les-Mines demande au Ministère des Transports de prendre à sa charge les travaux de renforcement de l'infrastructure de ce rang, les modifications à y apporter afin qu'il soit plus sécuritaire et l'entretien futur dudit rang.

Martin Busque  
*Martin Busque*  
Maire